

DAVID, Éric. *Principes de droit des conflits armés*. Bruxelles, Éditions Bruylant, 1994, 792p.

David Vigneault

Volume 26, numéro 3, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703515ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703515ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vigneault, D. (1995). Compte rendu de [DAVID, Éric. *Principes de droit des conflits armés*. Bruxelles, Éditions Bruylant, 1994, 792p.] *Études internationales*, 26(3), 638–639. <https://doi.org/10.7202/703515ar>

### 3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

#### *La Méditerranée : Espace de coopération ?*

BOURRINET, Jacques. Paris, Économica et Centre d'études et de Recherches Internationales et Communautaires, 1994, 375p.

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé à Aix-en-Provence au mois de juillet 1993, en l'honneur du professeur Maurice Flory dont la carrière s'est déroulée à Rabat puis à Aix où il a notamment dirigé le Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes. L'ouvrage reprend une trentaine de contributions regroupées en quatre parties : les relations interculturelles, la sécurité, la gestion et l'utilisation de l'espace méditerranéen, enfin des communications thématiques.

C'est donc un éventail très large des problèmes auxquels ont à faire face aujourd'hui les pays limitrophes de ce «sixième continent liquide aux contours solidifiés». Les aspects historiques et culturels ont une large place, tout à fait justifiée. Les aspects politiques sont abordés avec les problèmes des migrations, le rôle de la Ligue arabe, l'affaire du Sahara occidental, le rôle des Nations Unies, l'évolution de la Yougoslavie, la portée de quelques décisions de la Cour de Justice européenne... Les problèmes économiques sont traités d'une façon ponctuelle – l'environnement, la pêche... – ou plus générale quand il s'agit de la coopération bilatérale ou multilatérale, notamment avec les pays européens.

La mondialisation croissante des économies et le multilatéralisme toujours prôné par les instances internationales font trop souvent oublier l'importance

des relations de toutes sortes qui se sont nouées au fil du temps entre des pays proches, dans l'espace, par la culture ou par la langue. La Méditerranée en est un exemple frappant. Elle a eu son heure de gloire – à vrai dire plusieurs siècles. Elle n'est plus guère aujourd'hui considérée comme un facteur de cohésion entre des pays qui pourraient trouver leur intérêt à réfléchir ensemble à certains de leurs problèmes et à chercher des solutions plus ou moins communautaires.

C'est dire tout l'intérêt de cet ouvrage qui nous rappelle ce qu'a été la Méditerranée dans l'Histoire, et qui, au-delà des difficultés que rencontrent les pays concernés, nous invite à réfléchir à des formes possibles de coopération. Le moment n'est-il pas bien choisi, alors que de nouvelles expériences de régionalisation se font jour ici ou là, tandis que certaines progressent – la Communauté européenne – et que d'autres piétinent – l'Union du Maghreb arabe notamment ?

Michel LELART

Directeur de Recherche au CNRS

#### **Principes de droit des conflits armés.**

DAVID, Éric. Bruxelles, Éditions Bruylant, 1994, 792p.

Si de tout temps la guerre et les conflits armés ont fait partie intégrante des mœurs des sociétés, ce n'est que depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément en 1864 avec la signature de la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés, que la communauté internationale a entrepris de se doter de règles devant régir la conduite des hostilités. Dans ce livre, couronné notamment des Prix de la paix 1993 et Paul Reuter 1994, l'auteur tente justement de faire le point sur lesdites règles.

Cependant, comme le titre l'indique, il ne s'agit que de « principes » de droit des conflits armés et non un examen exhaustif de toute cette branche du droit international. De plus, compte tenu de la progression quasi exponentielle des conflits, accords internationaux et résolutions du Conseil de sécurité depuis la fin de la guerre froide, certains aspects de la matière sont par conséquent laissés de côté par l'auteur.

Ce livre, qu'il faut aborder dans la perspective d'un manuel juridique, respecte en tout point la règle de l'art en ce qui a trait à la structure de ce type d'ouvrage. Tout d'abord, une table des matières extrêmement détaillée en facilite la consultation rapide et efficace. Il faut également mentionner que les cinq chapitres qui forment le corps de l'ouvrage sont présentés au lecteur dans un ordre favorisant une compréhension rapide des principes fondamentaux du droit des conflits armés. Ainsi, après une introduction générale du droit des conflits armés, on retrouve un chapitre traitant du champ d'application de ce droit, suivi de chapitres sur les principales règles de ce droit (chapitre II), sur sa mise en œuvre (chapitre III) et sur la réparation des violations du droit des conflits armés (chapitre VI). Le dernier chapitre, qui vaut à lui seul le prix du livre, présente une tentative d'explication sur les causes des violations répétées du droit des conflits armés à partir de données macro et micro-sociologiques.

Fait à noter, l'auteur a entrepris d'entrecouper son examen académique du droit des conflits armés par l'ajout, à divers endroits du texte, de courts ex-

traits littéraires; le lecteur ne doit donc pas s'étonner de voir des citations de Grotius côtoyer celles de Giono!

Depuis la fin de la guerre froide, l'actualité internationale regorge d'informations au sujet des nombreux conflits sévissant à travers la planète, rendant nécessaire un tel ouvrage. Il apparaît clairement que le public visé par ce type de manuel revient en tout premier lieu aux initiés du domaine du droit international public. En effet, une connaissance assez approfondie tant du « jargon juridique » que de l'histoire du droit international de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles semblent essentiels pour tirer pleinement profit d'un ouvrage où la densité de connaissances est impressionnante. Cependant, la caractéristique première de l'ouvrage, à savoir la rigueur logique qui précède la réalisation d'un manuel de ce genre, fait en sorte que le non-initié ou l'observateur attentif de la scène internationale tirerait grand profit à le consulter, moyennant le recours à divers ouvrages d'introduction au droit international public.

À la fois traditionnel dans sa forme et original selon certains aspects de son contenu, notamment par ses nombreuses préoccupations d'ordre éthique, le livre d'Éric David se distingue également par le sujet qu'il traite. En effet, le droit des conflits armés touche, selon l'auteur, ce que l'humain a de plus précieux, à savoir « sa liberté, son intégrité physique, sa vie ».

David VIGNEAULT

Chaire d'études militaires et stratégiques  
Université de Montréal